



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 19 SEPTEMBRE 2025

## **Sophie Binet à Oradour-sur-Glane : Un hommage solennel pour les 130 ans de la CGT**

Mardi 23 septembre 2025, Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, accompagnée de l'Union Départementale CGT de la Haute-Vienne, se rendra à Oradour-sur-Glane pour honorer les victimes du massacre du 10 juin 1944. Elle sera également entourée par Jean-Claude Leblois, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne, ainsi que par Benoît Sadry, premier adjoint au maire d'Oradour-sur-Glane et président de l'Association des Familles des Martyrs. Ce déplacement, organisé dans le cadre des 130 ans de la CGT, sera l'occasion de rendre hommage aux 643 personnes qui ont péri ce jour-là, un drame indélébile dans l'histoire de la France et de l'Europe.

Sophie Binet débutera sa visite à 9h30 par un bref passage par le Centre de la mémoire d'Oradour et sa galerie des visages actuellement fermés pour travaux. (Cf. communiqué du 11 septembre 2025) Ensuite, une présentation de l'avenir du Centre de la mémoire sera organisée. Ce lieu, hautement symbolique, reste dédié à la préservation de l'histoire et à la transmission de la mémoire, rappelant l'importance de ne jamais oublier les tragédies du passé.

À 10h15, elle se rendra dans les ruines du village pour déposer une gerbe au tombeau des martyrs. Ce geste solennel réaffirme l'attachement de la CGT, du Département, de la Mairie et des familles aux valeurs de paix, de justice et de dignité humaine.

En choisissant ce lieu chargé d'histoire, Sophie Binet, l'UD CGT 87, Jean-Claude Leblois et les représentants des familles des martyrs souhaitent rappeler que la mémoire des victimes est un combat toujours actuel. La CGT, depuis 130 ans, défend les droits des travailleurs et s'oppose à toutes les formes d'oppression. Ce déplacement commun est une façon de lier le passé et le présent, en montrant que la lutte pour un monde plus juste passe aussi par le devoir de mémoire.

### **Contact presse :**

Anne-Catherine Farges – Direction de la communication du Département de la Haute-Vienne  
05 44 00 12 42